



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

vendredi 15 mai 2015

www.strategie.gouv.fr

Sommaire

Commissariat Général a la Stratégie et à la Prospective

IL FAUT EN FINIR AVEC LE CHOIX IMPLICITE DU CHOMAGE

La Tribune - 14/05/2015

Commissariat Général a la Stratégie et à la Prospective

OPINIONS

IL FAUT EN FINIR AVEC LE CHOIX IMPLICITE DU CHOMAGE

CHRISTIAN PERSON



L'examen des perspectives d'embauche à moyen terme montre que les perspectives d'emplois traditionnelles ne répondent plus aux besoins. Or le code du travail freine les innovations dans ce domaine. Par Christian Person, PDG du groupe Umalis

Jean Pisani-Ferry, commissaire général de France Stratégie, a remis récemment à François Rebsamen, Ministre du Travail, le rapport final Les métiers en 2022, réalisé en partenariat avec la Dares.

Il démontre que les métiers de l'informatique ne sont plus en tension et devraient bénéficier de nombreuses créations d'emplois, portées par le développement des nouvelles technologies et les efforts en matière de R&D.

PERSPECTIVES FAVORABLES DANS L'INFORMATIQUE

Le nombre d'emplois dans le domaine de l'informatique devrait progresser au cours des dix



prochaines années, à un rythme bien supérieur à celui de l'ensemble des métiers (+ 1,8 %). Ainsi, rappelle le rapport, les techniciens et surtout les ingénieurs de l'informatique devraient continuer à bénéficier de perspectives d'emploi favorables (respectivement + 1,1 % et + 2,3 % de créations nettes par an), compte tenu des besoins toujours croissants en fonctions d'expertise. Quant à lui, l'emploi des employés et opérateurs de l'informatique devrait rester stable.

Il est particulièrement enthousiasmant de constater que ce sont 191.000 postes qui seraient ainsi à pourvoir à l'horizon 2022. Les nouvelles formes d'emploi comme le portage salarial sur le marché de l'emploi informatique qui se portent bien devraient donc continuer à se développer.

LES FORMES D'EMPLOIS TRADITIONNELLES NE RÉPONDENT PLUS AUX BESOINS

Pourtant, dans ce contexte économique exigeant, les formes d'emploi traditionnelles ne suffisent plus à répondre aux besoins des acteurs économiques. C'est d'ailleurs en partie le signe, il faut le reconnaître, que certaines entreprises peinent à recruter les compétences les plus pointues, toujours plus disputées entre les acteurs du marché qui rivalisent d'imagination pour se les arracher.

Cette tendance au développement des nouvelles formes d'emploi dans l'informatique s'explique aussi par une distorsion encore trop grande entre l'offre des formations et les besoins des entreprises.

LA RECHERCHE D'INGÉNIEURS TRÈS SPÉCIALISÉS

Les profils les plus recherchés aujourd'hui par les entreprises sont essentiellement des ingénieurs bac + 5, mais surtout des ingénieurs très spécialisés.

Trois secteurs en plein essor avec une très forte demande : le secteur de la mobilité, la cybersécurité et enfin, la data. Le succès du portage salarial dans l'emploi informatique va bien au-delà de la performance économique, il reflète l'évolution de notre société et de son organisation. Malgré ce qu'entendent quotidiennement les Français sur la crise, qu'ils soient rassurés, il y a du travail, il suffit que l'administration ne s'oppose pas à son organisation.

UN CODE DU TRAVAIL INADAPTÉ

Je regrette que le droit du travail n'intéresse que peu les Français parce que je suis convaincu qu'il est au cœur des maux de notre société. Pourquoi ? Parce que le droit du travail n'arrive pas pour le moment à répondre aux exigences de flexibilité afin de lutter contre le chômage. Voilà ce contre



quoi je m'insurge en tant qu'entrepreneur engagé.

Ainsi, dans un récent arrêt du 4 février 2015, la Cour de Cassation est allé jusqu'à considérer que l'entreprise de portage salarial avait obligation de fournir du travail au salarié porté sous peine de lui devoir les salaires non-perçus suite à son licenciement ce qui est apparu aux yeux de tous les commentateurs du marché de l'emploi au mieux comme une incongruité, au pire comme une flagrante incohérence.

On le voit avec cet exemple, alors que le code du travail autorise la pluriactivité et que les discours politiques ne cessent d'inciter les Français à entreprendre, rien n'est aujourd'hui vraiment mis en œuvre en pratique pour simplifier la vie du Français qui a plusieurs vies, ingénieur en informatique la journée, professeur l'après midi, coach le soir.

SOUTENIR LE DÉMARRAGE D'UNE ACTIVITÉ INDÉPENDANTE

Nous envisageons aujourd'hui de fournir du travail à temps plein par une application mobile à de nombreux français en leur offrant de nombreuses missions. Nous savons aujourd'hui en portage salarial remédier à une période de chômage et soutenir un démarrage d'activité indépendante mieux qu'aucune autre nouvelle forme d'emploi. L'administration nous en empêche. Le contrat de travail n'est pas assez simple. Le droit du travail n'est pas assez souple. Les jurisprudences sont insécurisantes.

Pour paraphraser Multatuli qui disait « Qui n'est jamais tombé n'a pas une juste idée de l'effort à faire pour se tenir debout », je dirais Qui n'a jamais affronté le Code du travail n'a pas une juste idée de l'effort à faire pour entreprendre. Remettons l'imagination au cœur du code du travail. Il en est de l'intérêt des Français.